

BIBLIOINSERM

*

BiblioInserm est la bibliothèque en ligne de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale. Elle met à disposition de ses lecteurs une collection riche de plusieurs milliers de revues, de livres numériques, de vidéos, de bases de données, d'outils bibliographiques et bibliométriques.

Négociées et financées par l'Inserm, ces ressources sont réservées aux seuls membres et structures de l'Institut. Leur accès est réglementé et nécessite une procédure d'authentification.

Le portail documentaire BiblioInserm propose en outre, en accès libre, une sélection de revues et sites thématiques, dont certains sont spécifiquement développés par le département de l'Information scientifique et technique de l'Inserm :

- ◆ *HAL-Inserm*, archives ouvertes de l'Institut.
- ◆ *iPubli*, site de publications numériques des collections éditoriales de l'Inserm : expertises collectives, archives de la revue *médecine/sciences* ...
- ◆ *MeSH*, édité dans sa version bilingue anglais-français, la traduction en français étant assurée par l'Inserm, partenaire officiel de la NLM en France.

I. CHARTE D'UTILISATION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES DE L'INSERM

- a. Accès aux ressources numériques BiblioInserm
- b. L'usage des ressources est soumis à réglementation

II. UTILISATION DU PORTAIL & RECOMMANDATIONS

- a. Procédure d'authentification
- b. Mémorisation des identifiant et mot de passe
- c. Messages d'alerte
 - ✓ Rupture temporaire d'accès : téléchargements excessifs
 - ✓ Erreur d'authentification

I. CHARTE D'UTILISATION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES DE L'INSERM

a. Accès aux ressources numériques BiblioInserm réservé aux seuls membres et structures de l'Institut

- L'accès aux ressources documentaires se fait depuis le portail BiblioInserm : <http://biblioinserm.fr>
- Il est exclusivement réservé aux ayants droit* de l'Inserm.

* Sont considérés comme ayants droit :

1. Toute structure Inserm – centre de recherches, unité, équipe labellisée, CIC, ERI, ADR, US.
2. Toute personne qui, quels que soient son statut et son affiliation (Inserm, CNRS, ou autre organisme) figure au profil d'une structure Inserm.
3. Tout chercheur Inserm hors site,

conformément à la liste référentielle établie par la direction de l'Inserm (Liste BIR).

- L'accès est réglementé par une procédure d'authentification *via* un code composé d'un identifiant et d'un mot de passe.
- Chaque structure Inserm dispose d'un code, placé sous la responsabilité directe de son directeur qui en assure la diffusion auprès de ses ayants droit.
- Un code individuel, strictement personnel et confidentiel, est par ailleurs attribué à tout chercheur Inserm hors site qui en fait la demande expresse.
- Les codes sont attribués par l'Inist-Cnrs après inscription obligatoire de la structure – ou de l'agent hors formation – sur le portail BiblioInserm (Onglet « S'enregistrer »), *via* un formulaire en ligne <http://biblioinserm.inist.fr/spip.php?article71>.
- Un correspondant BiblioInserm est désigné pour chaque structure enregistrée.
- Tout ayant droit s'engage à conserver le code attribué strictement personnel et confidentiel.
- Toute utilisation anormale du code attribué et des ressources BiblioInserm par une structure ou chercheur Inserm hors site pourra donner lieu à la fermeture immédiate du compte concerné.
- Tout ayant droit s'engage à signaler toute tentative de violation de son compte dès qu'il en a connaissance.

b. L'usage des ressources est soumis à réglementation conformément aux dispositions des licences contractuelles signées avec les éditeurs

- L'usage des ressources documentaires BiblioInserm est non-commercial, strictement limité aux activités de recherche et d'enseignement.
- Les ayants droit sont autorisés à
 - accéder, consulter, et visualiser les produits souscrits.
 - télécharger, imprimer, stocker les produits souscrits en quantité raisonnable, dans les limites d'un usage personnel et non commercial.
 - exporter, diffuser, fournir des copies papier ou électronique, et partager les produits souscrits exclusivement à d'autres ayants droit ou utilisateurs autorisés, dans les limites d'un usage personnel et non commercial.
- Les ayants droit ne sont pas autorisés à
 - modifier, traduire ou créer une œuvre à partir des produits souscrits.
 - enlever ou modifier les mentions de copyright.
 - dupliquer l'intégralité d'un livre, d'une revue, ou d'une base de données, sauf s'il s'agit d'extractions partielles, dans les limites d'un usage à des fins d'illustration ou de démonstration, à la condition expresse d'une mention claire de la source.
 - utiliser des robots d'indexation, des moteurs de recherche et programmes de téléchargement automatisé, ou autres dispositifs servant à récupérer et extraire de façon continue et automatique les produits souscrits.
- L'accès des ayants droit aux ressources souscrites par l'Inserm est géré par le service BiblioInserm/Information Scientifique et Technique, conformément aux dispositions des licences contractuelles signées avec les éditeurs. L'Inist-Cnrs, hébergeur du portail, ne saurait être tenu responsable des autorisations d'accès octroyées par BiblioInserm.

II. UTILISATION DU PORTAIL & RECOMMANDATIONS

Procédure d'authentification

- Un système d'authentification unique, par un identifiant et un mot de passe, a été adopté par BiblioInserm pour accéder aux ressources documentaires réservées aux ayants droit de l'Inserm. Il est indépendant d'une reconnaissance individuelle d'adresse IP, permettant ainsi à tout utilisateur un accès distant aux ressources en ligne.
- Pour des raisons de sécurité, veuillez-vous déconnecter et fermer votre navigateur après avoir accédé aux services BiblioInserm sécurisés.

Mémorisation des identifiant et mot de passe

- Nous attirons votre attention sur le caractère confidentiel du code attribué, strictement réservé à votre structure.
- Il est impératif de bien respecter la casse (majuscules/minuscules) et d'éviter les espaces lors de la transcription ou lors d'un copier-coller des identifiant et mot de passe.
- La page d'authentification vous permet de mémoriser vos identifiant et mot de passe.
- Si vous venez de saisir et enregistrer un code erroné, ou si vous souhaitez modifier un code préenregistré, il est parfois nécessaire d'effacer l'historique et de vider le cache de votre navigateur.

Messages d'alerte

✓ Rupture temporaire d'accès : téléchargements excessifs

L'accès aux ressources documentaires de BiblioInserm est soumis à certaines dispositions établies par les éditeurs.

- Afin d'éviter l'attaque de logiciels malveillants de type robotique, la taille de téléchargement par unité de temps est fixée à 400 Mo/heure.
- Au-delà de cette limite, les éditeurs procèdent à une coupure générale du portail documentaire, interdisant l'accès de ses ressources à l'ensemble de la communauté scientifique de l'Inserm – ce dernier doit être dès lors à même de prouver l'absence de fraudes. Dans certains cas, une suspension définitive de l'abonnement peut être appliquée.
- Une mesure de sécurité a donc été mise en place en amont de cette procédure éditoriale par l'Inist-Cnrs, qui héberge BiblioInserm. Dès que la limite de téléchargement autorisée est atteinte, un message automatique est généré, vous informant d'une « restriction temporaire de téléchargements ».
- Cette restriction est limitée à la seule structure ayant déclenché l'alerte. Seuls les ayants droit de la structure utilisant le même code d'accès sont affectés.


> Cette restriction est temporaire. L'accès au portail est rétabli automatiquement dans un délai de deux heures au maximum.

✓ Erreur d'authentification


Si vous recevez le message suivant « *Les informations transmises n'ont pas permis de vous authentifier* » ou « *Vous n'êtes pas autorisé car vous n'avez pas les droits* », vous devez effacer les mots de passe enregistrés et vider le cache du navigateur.

La procédure à suivre est la suivante selon votre navigateur :


❖ Mozilla Firefox :

- > En haut à droite ouvrir le « Menu » , puis cliquer sur « Options »
- > À gauche, cliquer sur la rubrique « Sécurité »
- > Sous la section « Identifiants », cliquer sur « Identifiants enregistrés »
- > Sélectionner les mots de passe à effacer et cliquer sur « Supprimer »


Vider le cache :

- > Ouvrir le « Menu » , puis cliquer sur « Options »
- > À gauche, cliquer sur la rubrique « Avancé »
- > Sélectionner l'onglet « Réseau »
- > Sous la section « Contenu Web en cache », cliquer sur « Vider maintenant »


❖ Internet Explorer :

- > Dans l'angle supérieur droit, ouvrir le menu « Outils » 
- > Cliquer sur « Options Internet », puis onglet « Général »
- > Dans la section « Historique de navigation », cliquer sur « Supprimer »
- > Sélectionner les éléments d'intérêt et cliquer sur « Supprimer »


Vider le cache :

- > Dans l'angle supérieur droit, ouvrir le menu « Outils » 
- > Cliquer sur « Options Internet », puis onglet « Général »
- > Dans la section « Historique de navigation », cliquer sur « Paramètres »
- > Dans la nouvelle fenêtre, cliquer sur « Caches et bases de données »
- > Désactiver la case « Autoriser les caches et bases de données du site web »

❖ Google Chrome,

- > Dans l'angle supérieur droit, ouvrir le menu , et cliquer sur « Paramètres »
- > Dans la section « Mots de passe et formulaires », cliquez sur « Gérer les mots de passe ».
- > Sous « Mots de passe enregistrés », cliquer sur « Supprimer ».

Vider le cache :

- > Dans l'angle supérieur droit, ouvrir le menu 
- > Cliquer sur « Plus d'outils », puis « Effacer les données de navigation »
- > Sélectionner les éléments et cliquer sur « Effacer les données de navigation »
- > N'oubliez de cocher « Images et Fichiers en cache »